

### SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

ARAMON | DOMAZAN | ESTÉZARGUES | LES ANGLES | PUJAUT | ROCHEFORT-DU-GARD ROQUEMAURE | SAUVETERRE | SAZE | THÉZIERS | VILLENEUVE LEZ AVIGNON

SI

# CONSEIL SYNDICAL SEANCE DU MERCREDI 6 JUILLET 2022 COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 6 Juillet à 18 h 00, le Conseil Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du FOYER - Le Forum de LES ANGLES, sous la présidence de François ZANIRATO.

	Adressées aux	Date envoi courrier :	7		
CONVOCATIONS	délégués titulaires	29/06/2022	1		
INVITATIONS	délégués suppléants	29/06/2022	1		
INTERCOMMUNALITÉS  COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD	COMMUNES	DÉLÉGUÉS PRÉSENTS		DÉLÉGUÉS EXCUSÉS	
		TITULAIRES	SUPPLÉANTS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
	ARAMON	Pierre PRAT	Florian ANTONUCCI	Jean-Claude NOEL	Serge GRAMOND
	DOMAZAN	Laurent SENOT Louis DONNET			
	ESTÉZARGUES	David REBEYROL	Cécile VERNET		
	THÉZIERS	Philippe DALLARA Geneviève ARTERO			
COMMUNAUTÉ AGGLOMÉRATION GRAND AVIGNON	LES ANGLES	Laurent DAQUAI			
	PUJAUT	Claude JOUFFRET		Jean FERRARA	
	ROCHEFORT DU GARD	Yohann BLONDEAU Michel RENAUDIN			
	ROQUEMAURE	Marc COUZELAS		Philippe INDERBITZIN	Sandrine COTTAZ
	SAUVETERRE	Joël GUIN	Karel ARNAU	Carole DELAFONTAINE	
	SAZE	Philippe MASSIAS Jacqueline TOURANCHE			Olivier RIVIERE
	VILLENEUVE LEZ AVIGNON	François ZANIRATO Aline CHEVALIER			
QUORUM ATTEINT		19 délégués titulaires OU suppléants présents			

## 1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE:

## 11. Approbation des comptes rendus

Le compte rendu du comité syndical du 08/06/2022 transmis par voie électronique le 16/06/2022 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### 12. Installation nouveaux Conseillers Syndicaux de la commune d'Aramon

Le Président expose que suite au décès de Monsieur Jean Marie ROSIER représentant titulaire de la commune d'Aramon.

La Communauté de Communes du Pont du Gard a désigné lors de la séance du 07 Juillet 2022, par délibération N° DE-2022-034, les nouveaux représentants de la commune d'Aramon.

Délégués titulaires	Délégués suppléants		
M. Pierre PRAT	M. Florian ANTONUCCI		
M. Jean-Claude NOEL	M. Serge GRAMOND		

#### Après avoir entendu le Président, après en avoir délibéré, le conseil syndical

- Décide à l'unanimité de lever le scrutin secret pour la désignation de ses représentants
- Approuve à l'unanimité des membres présents la désignation des Conseillers Syndicaux de la Commune d'Aramon pour représenter la Communauté de Communes du Pont du Gard au sein du Conseil Syndical du Smictom Rhône Garrigues

## 2. RESSOURCES HUMAINES

## 2.1 Modification du Tableau des Effectifs

Le Président précise que suite aux différentes modifications intervenues dans les effectifs du Syndicat,

Il s'agit d'autoriser le Président à mettre à jour le tableau des effectifs.

- Création de poste :

Attaché Hors Classe

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE					
FILIERE ADMINISTRATIVE								
Attaché Hors Classe	Α	2	2 postes à 35h					
Rédacteur	В	1	1 poste à 35h					
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	С	2	2 postes à 35h					
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	С	2	2 postes à 35h					
Adjoint Administratif	С	2	2 postes à 35h					
FILIERE TECHNIQUE								
Technicien	В	1	1 poste à 35h					
Agent de Maîtrise Principal	С	1	1 poste à 35h					
ТОТ	AL	11						

Après avoir entendu le Président, après en avoir délibéré, Le Conseil Syndical, à 18 voix Pour et une voix Contre, Autorise la modification du tableau des effectifs annexés à la présente délibération

François ZANIRATO

Le Président

( SMICTOM